

Département
du VAL d'OISE

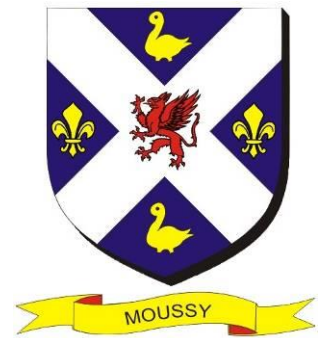
Arrondissement
de PONTOISE

Canton
de PONTOISE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE MOUSSY

95640



In medio stat virtus

Tél. (répondeur) : 01.30.27.20.14
Courriel : mairie@moussy.fr
Site : www.moussy.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MOUSSY

Nombre de Membres En exercice	09
Présents	07
Votants	07

SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Date de convocation :	21/03/2024
Date d'affichage :	14/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 3 avril à 20 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. HOUDAILLE Philippe.

Etaient présents : M. HOUDAILLE Philippe, Mme NICLOUD-PRUVOST Armelle, MME MENARD Elise, MME VERBEKE Muriel, M. MONTHILLER Gérard, M. LE CLEGUEREC Marc, Mme PICARD Séverine.

Absents excusés : MME LE PAGE Hélène, M. VERSET Nicolas.

Secrétaire de séance : MME VERBEKE Muriel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504388-20240403-TaxeLocales2024-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2024
Publication : 15/04/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

Vote des taxes

Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, les com
départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties voté
doivent donc délibérer et intégrer le taux départemental au taux
La taxe d'habitation pour les résidences secondaires doit être vot



dorénavant la part
Département. Elles
municipal.

Le Conseil Municipal,

Après discussion et en avoir délibéré, DECIDE de procéder à une augmentation de 4 % des taux des taxes locales pour l'année 2024, soit :

- Taxe d'habitation : **10,82 %**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties (Communale : 5,60 %) - Départementale : **23 ,69 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **30,08 %**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité cette proposition



Philippe Houdaille

Fait à Moussy, le 3 avril 2024

Le Maire,
Philippe HOUDAILLE